



Réduire à la source, un principe de base à adopter!

En cette *Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD)*, le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent a concocté cette édition spéciale de l'Écho-Flash sur la gestion des matières résiduelles.

Pour sa quatorzième édition, la SQRD met l'accent sur le gaspillage alimentaire, soucieuse de l'atteinte des objectifs du gouvernement québécois quant au recyclage et au bannissement de l'enfouissement des matières organiques pour 2020. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, **un tiers de la production agricole mondiale finit à la poubelle...**

Il est donc autant plus important de prioriser la réduction à la source. Partout au Québec, des activités se préparent pour sensibiliser la population à ce principe.

Le Bas-Saint-Laurent n'y fait pas exception : sensibilisation dans les *Établissements Verts Brundtland (EVB)* pour une fête d'Halloween plus verte (sensibilisation au suremballage et au gaspillage), activité Troc-tes-Trucs, atelier sur le compostage domestique et les 3R-V, etc.

Visiter le www.sqrd.org pour consulter le calendrier des événements et connaître une foule d'idée d'activités à réaliser à la maison ou au travail.



[Lire le communiqué du conseil](#)

Actualité

les dernières nouvelles ...



Le *Bilan 2012 de la gestion des matières résiduelles au Québec* est tout récemment sorti. Voici les faits saillants :

- **724 kg** de matières résiduelles par personne ont été **enfouis**
- Taux d'acheminement aux fins de **recyclage** des matières provenant des résidences et récupérées par la collecte sélective = **59 %**
- Taux de recyclage des **matières organiques** du **secteur municipal** = **21%**
- **29 %** des **matières organiques** des **industries, commerces et institutions** ont été recyclés

Le Québec est sur la bonne voie d'atteindre son objectif de 700 kg par personne qu'il s'est fixé pour 2015. Il est toutefois primordial de se rappeler que, selon RECYC-QUÉBEC, le Québec génère 13 millions de tonnes de déchets par année, ce qui le situe parmi les plus grands producteurs de déchets au monde !

Faire reconnaître une saine gestion des matières résiduelles

ICI ON RECYCLE! est un programme de RECYC-QUÉBEC qui a pour but de reconnaître les industries, les commerces et les institutions (ICI) ayant des mesures permettant une gestion exemplaire des matières résiduelles et qui contribuent ainsi à protéger l'environnement. Les actions des ICI vont de l'impression des documents recto verso à l'utilisation de papier recyclé, et de la récupération des équipements informatiques au réemploi des palettes de livraison.

Le programme offre trois niveaux de participation :

Le niveau 1 – Engagement : vise à amener les ICI à connaître leurs matières résiduelles et à mettre en place des mesures favorisant les 3RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation).

Le niveau 2 – Mise en œuvre : demande aux ICI d'avoir déjà implanté des mesures pratiques visant une saine gestion des matières résiduelles et d'avoir réalisé des activités d'information et de sensibilisation.

Le niveau 3 – Performance : implique que les ICI ont mis en place des mesures de réduction, de réemploi, de recyclage et de valorisation des matières résiduelles qui leur permettent d'atteindre un taux de mise en valeur dépassant les 70 %.



ENGAGEMENT > MISE EN ŒUVRE > PERFORMANCE



De bonnes raisons pour s'inscrire

- Faire connaître publiquement ses réalisations et son engagement en faveur de la préservation des ressources naturelles et de l'environnement.
- Faire homologuer ses réalisations par un tiers indépendant issu du gouvernement.
- Être reconnu comme un leader dans son secteur d'activités en ce qui concerne la gestion responsable des matières résiduelles.
- Reconnaître et souligner la participation de ses employés à l'implantation de mesures de 3RV.

Inscription

Les ICI doivent fournir les documents exigés dans le formulaire d'inscription ainsi que toute information pertinente à la candidature et acquitter les frais d'analyse de dossier correspondant au niveau visé par la demande. (De 50 \$ à 385 \$ selon le niveau et le nombre d'employés)

Tous les dossiers de candidatures doivent être complétés en ligne sur le Portail ICI ON RECYCLE! de RECYC-QUÉBEC

Le conseil de l'environnement, en partenariat avec RECYC-QUÉBEC, offre un **service d'accompagnement** aux ICI afin de les aider à mieux gérer leurs matières résiduelles. Pour plus d'information sur ce service ou sur le programme ICI ON RECYCLE!, contacter le conseil au 418 721-5711 ou au crebsl@globetrotter.net



Une bonne façon pour les ICI de connaître des débouchés locaux à leurs rebuts est de consulter le [Bottin des récupérateurs pour les ICI du Bas-Saint-Laurent](#). Cet outil, accessible gratuitement sur Internet, suggère aux visiteurs d'adopter la hiérarchie des 3RV, soit la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation, pour une gestion responsable.

BOTTIN
des récupérateurs
pour les ICI
du Bas-Saint-Laurent



Révision des PGMR en cours

Les MRC de partout au Québec travaillent présentement à la révision de leur [Plan de gestion des matières résiduelles \(PGMR\)](#). Ces plans, qui doivent être révisés tous les cinq ans, sont déterminants pour une gestion responsable des rebuts dans les municipalités. Le conseil suit de près ces travaux et souligne qu'il est **important que la population participe en grand nombre aux consultations publiques** qui auront lieu au cours de la prochaine année.

Puisque le Québec est l'un des plus grands générateurs de déchets et qu'il y a encore beaucoup trop de matières organiques envoyées à l'enfouissement, le conseil s'assurera que les MRC accordent une place importante à la **réduction à la source** et au **recyclage des matières organiques**.



Les responsables des PGMR au Bas-Saint-Laurent :

Kamouraska | Rivière-du-Loup | Les Basques

Anne-Marie Beaudoin

[Co-éco](#)

418 856-2628 | info@co-eco.org

Témiscouata

Maxime Groleau

[Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata](#)

418 853-2220 | mgroleau@ridt.ca

Rimouski-Neigette

Catherine Denis

[MRC Rimouski-Neigette](#)

418 724-5154 | environnement@mrcrimouskineigette.qc.ca

La Mitis | La Matapédia

Marie-Lou Leblanc

[Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Matapédia-Mitis](#)

418 629-2053 | ml.leblanc@mrcmatapedia.qc.ca

La Matanie

Nixon Sanon

[MRC de La Matanie](#)

418 562-6734 | nixon.sanon@lamatanie.ca

La construction de l'usine de biométhanisation va bon train

Mot de Serge Forest, directeur général de la SÉMER

La construction de l'usine de biométhanisation de la [Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup \(SÉMER\)](#), débutée en mars dernier, va bon train. Nécessitant un investissement de 27 millions, le projet de la SÉMER permettra de transformer des résidus organiques en biocarburants, une première en Amérique du Nord.

L'usine traitera les matières résiduelles organiques des MRC de Rivière-du-Loup, Kamouraska, Les Basques, La Mitis et La Matapédia, soit de plus de 100 000 personnes. On estime que **25 000 tonnes de matières organiques seront traitées annuellement**, ce qui représente une réduction d'émissions de CO² d'environ 9 000 tonnes par année. L'usine produira environ 3 millions de m³ de biométhane qui, une fois liquéfié, servira à la propulsion de camions. La mise en service de l'usine est prévue pour mars 2015, soit un an après sa mise en chantier au lieu d'enfouissement technique de Rivière-des-Vases à Cacouna, d'où s'échappent des biogaz qui seront également convertis en biométhane pour le transport lourd.



CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT
BAS-SAINT-LAURENT

88, Saint-Germain Ouest, Bureau 104
Rimouski (Québec) G5L 4B5

Téléphone : 418 721-5711 / Télécopieur : 418 724-2216

Courriel : crebsl@globetrotter.net

Site Internet : www.crebsl.com

[Suivre le conseil sur Facebook](#)

L'équipe du conseil :

Luce Balthazar, directrice générale

Marie-Eve Lagacé, agente de communication

Patrick Morin, agent de développement